

# Accord d'intéressement

Le précédent accord est arrivé à échéance.

La CFDT est entrée en négociation pour la mise en place d'un nouvel accord triennal 2025, 2026, 2027.



Cfdt:

BNP PARIBAS

16 juin 2025

## À SAVOIR :

BNP Paribas distribue en moyenne 2600 € d'intéressement par salarié, quand Renault en verse 4000 € avec un résultat de « seulement » 2,1 milliards d'euros.

Pour la CFDT c'est le signe qu'au-delà du résultat, c'est la politique de redistribution des richesses au sein de l'entreprise qui doit être questionnée.

Actionnaires vs. Salariés.  
Salariés vs. Actionnaires.

Pourquoi les opposer ?

Les uns sont nécessaires aux autres, et inversement.

Tout est une question de volonté quant aux orientations souhaitées par l'entreprise.

BNP Paribas veut-elle se doter d'un véritable outil de reconnaissance du travail collectif, capable de suivre la dynamique de performance du Groupe ?

## UN BILAN EN DEMI-TEINTE

- Le montant de l'intéressement global versé a, chaque année, **augmenté** sur la période 2022/2024.
- Le doublement de la part RSE (passée de 150€ à 300€) a bénéficié **au plus grand nombre**.

- L'intégration de 50% du RBE BCEF dans la formule de calcul a considérablement **limité la hausse du montant de l'intéressement** à percevoir, durant ces 3 années de forte croissance des résultats du Groupe.
- L'évolution du montant de l'intéressement est presque **deux fois moins élevée** que celle du résultat net.

### Rappel de la formule de calcul :

$$I = [(RBE \text{ du Groupe BNP Paribas} + RBE \text{ de BCEF}) \times 50 \% \times 0,85 \% + (DIV \times 1,25 \%)] \times (\text{effectif ETP année } N/39\,943^*) + RSE$$

\* Effectif Temps Plein (ETP) bénéficiaire de l'intéressement au titre de l'année 2021 = 39 943

	Résultats Groupe	Montant global versé d'intéressement	Fourchette de versement individuel**
<b>2022</b>	10,2 milliards d'euros	167,7 millions d'euros	3142 € à 7405 €
<b>2023</b>	11 milliards d'euros	168,5 millions d'euros	3133 € à 7384 €
<b>2024</b>	11,7 milliards d'euros	186 millions d'euros	3520 € à 8353 €

Evolution cumulée des résultats :

**+ 23,2%**

VS

Evolution cumulée de l'intéressement :

**+ 13,6%**

\*\* Salariés à temps plein et présents toute l'année.

### A l'appui de ce bilan, la CFDT a porté les demandes suivantes :

- Revaloriser les coefficients appliqués au RBE et au dividende, pour **adapter la politique de redistribution de la richesse davantage en faveur des salariés**.
- **Conserver la formule « filet »**, en rehaussant le taux appliqué, pour envoyer un message fort de stabilité et de confiance envers les salariés.
- Envisager l'**instauration d'un « dividende salarié »** et prévoir un mécanisme de versement exceptionnel en cas de plans de rachats d'actions exceptionnels.
- **Augmenter la part RSE**, pour donner toujours plus de poids à cette composante sociale et environnementale.



Prochaine réunion  
le 19 juin 2025.